

1 - 16 juin
2002

n° 176

neuvième
année

CAMBODGE NOUVEAU

Politique • Economie • Finances

Transport

DANZAS
Sea Air

700 agences dans le Monde

E-Mail : dzkh@bigpond.com.kh

Tel / Fax : 023 216 723

Tel / Fax : 023 362 960

Pour l'exploration

Cest un bilan somme toute positif que le Cambodge peut présenter au groupe consultatif des bailleurs de fonds qui va se réunir à Phnom Penh. Ses efforts pour améliorer la gestion de l'Etat sont certains et mesurables, en termes de croissance économique, de recettes fiscales, de soldats démobilisés, de responsables communaux élus, de lois votées, de routes remises en état, ...

L'évolution est bonne, mais la satisfaction serait pourtant déplacée. Les statistiques montrent aussi que le Cambodge reste l'un des pays où la mortalité infantile est la plus élevée, que le taux d'analphabétisme y est très fort, que le niveau de vie moyen est encore l'un des plus faibles du monde.

Il faut tenir compte aussi de tout de qui ne se mesure pas. Au niveau individuel : les spoliations de terrains contre lesquelles il n'y a pas de recours légal; les litiges où l'emporte invariablement la raison du plus fort ...

Au niveau des entreprises : l'inapplication des lois et règlements, la contrebande, la corruption. L'absence d'un système de règlement des litiges, ...

Au niveau plus général enfin : les trafics clandestins, les circuits qui échappent tout à fait aux bailleurs de fonds, qu'il s'agisse de drogue, de blanchiment d'argent, de trafic d'êtres humains. Là, on n'a pas de chiffres, même approximatifs.

Ces activités-là représentent-elles 5 % du PNB réel du Cambodge ? Ou 20 % ? Et quelle est l'évolution du chiffre d'affaires de chacun de ces secteurs ?

Il y a là pour les bailleurs de fonds soucieux de transparence et de bonne gouvernance un vaste champ d'action. Il faudrait qu'ils s'écartent des routes qu'ils connaissent bien pour explorer avec détermination et courage toutes celles qu'ils ne connaissent pas. C.n.

Avant la réunion du Groupe consultatif Un bilan macro-économique honorable - des faiblesses persistantes - budget 2002 : un bon début d'année

Les temps approchent où une fois encore le "groupe consultatif" des bailleurs de fonds va se réunir, du 19 au 21 juin, à Phnom Penh cette fois, pour décider de la poursuite de l'aide au Cambodge, et son montant.

La poursuite ne fait pas de doute. Le montant est plus incertain. Fait remarquable, le Cambodge a demandé moins que les années précédentes : 1 457,2 millions de dollars pour les 3 années à venir, soit 485,7 millions par an, alors qu'il a reçu (plus qu'il n'avait demandé) 548 millions en 2000 et 560 en 2001.

Cette modération ne peut que plaire aux bailleurs de fonds. Elle a plusieurs causes : - tenir compte de la diminution générale de l'aide au développement dans le monde, comme l'a expliqué le ministre de l'Economie et des Finances Keat Chhon; - maintenir l'endettement dans des limites raisonnables, ne pas hypothéquer l'avenir; - tenir compte de la capacité d'absorption des organismes qui gèrent et utilisent l'aide; - et sans doute, la meilleure des raisons : la progressive mobilisation des ressources nationales, leur meilleure gestion, permet au Cambodge de participer davantage à ses propres besoins.

Ce dernier point est capital : c'est bien l'objectif final de l'assistance au développement que d'aider un pays à se passer d'assistance. On n'en est pas encore là au Cambodge, de loin, mais enfin l'évolution est bonne. Rien de plus réconfortant pour les bailleurs que de voir les efforts réalisés d'un commun accord porter leurs fruits.

Les indicateurs macro-économiques sont au vert : inflation, déficit de la balance extérieure, dette, réserves, ... La croissance, 5,5 % prévus pour cette année, plus de 6 % en 2003, sans être encore suffisante pour diminuer de façon significative la pauvreté, compte tenu de la croissance démographique, est relativement forte. Toutes ces données favorables sont l'effet d'une progressive remise en ordre des finances et de la gestion publiques. Et des performances remarquables de deux secteurs d'activité : la Confection, le Tourisme.

Le gouvernement peut présenter à son actif : la réforme bancaire, la mise en route de la démobilisation, celle de la réforme adminis-

trative, des progrès dans le domaine législatif et notamment la loi foncière, de premières élections communales réussies, une amélioration très visible des infrastructures, une certaine augmentation des budgets sociaux, des efforts pour se ranger aux règles de l'AFTA (et même pour accélérer le processus de désarmement tarifaire) et pour intégrer l'OMC ...

Le bilan présente donc objectivement des points importants positifs.

Côté faiblesses, elles sont bien connues. Les dossiers sont classiques :

- la législation progressive, des lois importantes sont rédigées, traduites, discutées, adoptées, mais trop souvent elles ne sont pas appliquées;

- le système judiciaire, la Justice n'inspirent toujours aucune confiance;

- les coupes forestières illégales, que l'on avait cru supprimées par des mesures radicales telles que la destruction des scieries clandestines et, depuis décembre dernier, l'interdiction de toute coupe, semblent perdurer;

- la contrebande, mal endémique, ne semble pas diminuer, au contraire, à la longue elle inflige des blessures bien réelles à la production intérieure;

- la corruption ne diminue pas, selon les milieux d'affaires.

Faut-il s'étonner, si les lois ne sont pas appliquées, si la Justice n'est pas fiable, si la corruption et la contrebande pénalisent les entreprises installées au Cambodge, que les nouveaux investisseurs soient si rares ? Rien d'étonnant.

Le sujet d'étonnement c'est plutôt qu'une économie à ce point contrariée, plombée, réalise des taux de croissance très honorables; qu'un bateau qui prend l'eau à ce point navigue en somme plutôt bien.

On peut en conclure : à quelle vitesse irait Cambodge s'il parvenait à colmater les voies d'eau, à donner son plein rendement à la machine !

Il attirerait les investissements étrangers, il augmenterait ses forces propres, il gagnerait ces 1 à 2 % de croissance par an qui lui manquent pour combattre efficacement la pauvreté. Il rattraperait son retard sur ses voisins. Il se passerait progressivement de l'assistance étrangère.

Il deviendrait un pays tout à fait indépendant. C.n.

Sommaire

Avant la réunion du GC

un bilan plutôt positif

budget : un bon début d'année

Casinos : ça roule ...

p. 1

pp. 2 - 3

pp. 4 - 5

Air France fait le point

J.M. Filippi : dialectes

Frontières

Livres : Roland Dorgelès

Médias

p. 5

p. 6

p. 8

p. 7

p. 8

Budget 2002 : un bon début d'année

En 2001, rappelle le ministre des Finances Keat Chhon, la croissance du PNB a atteint 6,3 % -et non 5,3 %, précédente estimation, après 7,7 % en 2000 et 6,9 % en 1999 (chiffres révisés, *cn* 175).

Ce bon résultat global de 2001 a été obtenu grâce à une solide croissance de la **Confection** : + 26,8 % (après + 40,6 % en 2001) et du **Tourisme** : + 18,3 %.

Les services en général ont augmenté de 2,9 % (après + 5,8 % en 2000); l'**Hôtellerie et la Restauration** de 9,5 %; les **Transports et Communications** de 8,3 %.

L'**Agriculture**, après les inondations dévastatrices de 2000, a progressé de 3,9 % en 2001, les **Pêches** de 6,8 %.

Premier trimestre 2002 recettes + 15,4 %

Pas d'inquiétudes au ministère des Finances pour l'année 2002 : le budget devrait être réalisé à en juger par les résultats obtenus au premier trimestre.

Les recettes ont augmenté de façon "impressionnante", estime le ministre : 15,4 % de plus qu'au premier trimestre 2001. Ce niveau a été obtenu surtout grâce aux recettes non-fiscales, qui ont augmenté de 55 %, en particulier les recettes provenant des visas (10 milliards de riels au lieu de

4,6 en 2001), les locations de bien immobiliers de l'Etat (+ 49 %), les Postes et Télécommunications (+ 48 %), les quotas (+ 45%) (voir tableaux).

Le ministère des Finances note l'efficacité des décisions prises fin 2001 et début 2002 : meilleur contrôle des recettes; taxe additionnelle sur l'essence et le diesel (+ 2 % et + 4 %), application de la TVA sur le diesel.

Les **recettes intérieures**, supérieures de 15,4 % à celles du premier trimestre 2001, ont atteint pour ces trois mois 23,28 % du niveau fixé pour l'année, un taux proche du niveau théorique de 25 % correspondant à un quart d'année.

L'écart, 1,7 %, est faible, et il n'est pas inquiétant parce que les recettes sont toujours plus importantes à la fin de l'année qu'au début.

recettes fiscales

Total 251,8 milliards de riels pour le premier trimestre.

La principale est la **TVA** : volume perçu 98,7 milliards de riels pour les trois premiers mois, soit une réalisation de 19,6 % par rapport au total prévu par la loi budgétaire pour l'année, au lieu du niveau théorique de 25 %, et une diminution de 1,85 % par rapport au volume perçu au premier trimestre 2001.

Retard de l'**impôt sur le chiffre d'affaires** : taux des recettes 16,6 % pour 3 mois, et volume (1,6 milliard de riels) en retrait de 53 % par rapport au premier trimestre 2001.

Ces décalages par rapport à 2001 ne traduisent pas un

ralentissement des affaires, ils viennent de ce que 2001 avait été l'année de rattrapages importants et du transfert d'entreprises au régime réel (TVA, ...) ce qui diminue les recettes sur le ca.

On remarque un certain retard des **recettes douanières** : avec 81,07 milliards de riels, elles sont réalisées à 18,8 % et en retrait de 17 % par rapport aux recettes douanières du premier trimestre 2001. C'est la conséquence normale de la restructuration des taux décidée pour préparer l'AFTA (Asean Free Trade Area, dans le cadre de l'ASEAN) et l'entrée du Cambodge dans l'OMC.

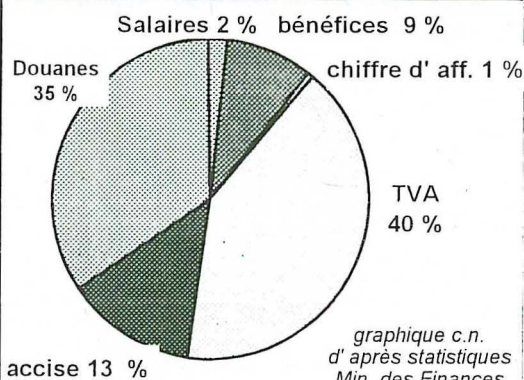
Bonne performance au contraire des **droits d'accise** : 23,4 % de réalisation pour 3 mois, et volume (38,6 milliards de riels) en progrès de 29,98 % par rapport au premier trimestre 2001 : c'est l'effet de l'augmentation de la taxe sur les cigarettes et la bière, passée de 10 à 20 %, et du transfert d'entreprises au régime réel.

recettes non-fiscales

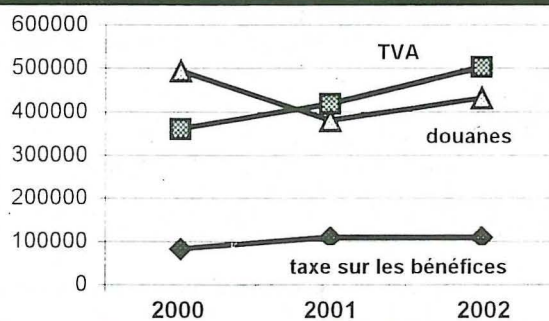
Au contraire des recettes fiscales, elles sont nettement en avance sur le calendrier théorique : le taux de réalisation est de 28,7 % pour 3 mois et le volume, 155,5 milliards de riels, est en progrès de 55,1 % sur le premier trimestre 2001 (voir tableau).

Bonnes performances en particulier des **Postes et Télécommunications** : 34,4 milliards, en progrès de 47,7 % sur le premier trimestre 2001. C'est l'effet du paiement de dettes anciennes, et du développement économique

budget 2002 recettes fiscales Sur total de 1,249 mia de riels



Recettes fiscales : la TVA en tête en milliards de riels



On voit bien l'importance rapidement prise par la TVA.

Pour les droits de douane, deux mouvements en sens contraire : un effort pour augmenter l'efficacité des Douanes et diminuer la contrebande, et une tendance générale à diminuer les droits pour préparer l'entrée dans l'AFTA.

Ne figurent dans ce tableau ni les taxes sur le ca, sur les salaires, ni les droits d'accise.

A PROPOS ...

Union Européenne

La Commission Européenne consacrera 63,2 millions de dollars au Cambodge pour les trois années 2002 - 2004. Les secteurs prioritaires qui bénéficieront de cette assistance sont le Développement rural, le Secteur social, et le Secteur commercial. Développement rural : - sécurité alimentaire; -élevage; -pêches; - finances rurales; - adduction d'eau; -diversification des cultures; -micro-entreprises; -forma-

tion; - déminage. Social : Education et Santé. Commerce : assistance technique pour l'accession à l'AFTA et à l'OMC.

Confection

La production au premier trimestre a été inférieure de 22 % à celle du premier trimestre 2001, nous confirme M. Van Sou leng, président du GMAC (Garments Manufacturers Association in Cambodia). C'est l'effet de l'arrêt des commandes au lendemain des événements

du 11 septembre. Mais actuellement les usines travaillent à plein (*cn* 173), le retard devrait être rattrapé au cours de l'année, les exportations en 2002 devraient être à peu près égales à celles de 2001 c'est à dire dépasser 1 milliard de dollars.

APSARA - Versailles

Une Convention a été signée le 28 mai entre l'Etablissement Public du Musée et Domaine National de Versailles et l'Autorité APSARA. La coopération prévue porte l'échange de

collaborateurs et d'informations notamment dans la gestion administrative, la restauration, et la maintenance des monuments, et des espaces paysagers, l'accueil du public, la muséographie, la production des spectacles y compris la mise en lumière, les communications scientifiques, programmes de recherche, littérature spécialisée et catalogues, l'échange d'expositions, la collaboration concernant les sites internet. La Convention est en vigueur jusqu'au 31 décembre 2007.

CAMBODGE NOUVEAU

Élargir l'assiette de l'impôt

davantage d'usagers et davantage de communications.

Bonnes recettes des "quotas" (mise aux enchères des droits d'exporter des articles de Confection) : 44,2 milliards de riels pour 3 mois, un progrès de 44,9 % sur le premier trimestre 2001. On attend de nouveaux progrès pour 2003, lorsque la proportion des quotas de produits de Confection soumise à ces enchères sera passée de 10 % à 20 % (actuellement 90 % des quotas sont distribués gratuitement).

Forts progrès aussi de l'**Aviation civile** : 10,1 milliards, + 36 %, et des **visas** : 10 milliards de riels, + 119 %.

Progrès des **locations d'immeubles** : 5,67 milliards, + 49,2 %, effet de la récupération d'arriérés. Là peu de progrès à attendre, ni le nombre des immeubles ni les taux ne peuvent augmenter.

Les revenus du **Tourisme**, 5,59 milliards, sont en progrès de 10 %. On attend là aussi une augmentation substantielle après renégociation du contrat passé avec *Sokha* concernant la billetterie du Parc Archéologique d'Angkor et du fait aussi de la forte augmentation des entrées.

Progrès de 30 % sur le premier trimestre 2001 pour les **locations d'entreprises**. Forts retards en revanche (14,1 % de réalisation) des recettes de l'**exploitation des Forêts** tombées de 10,1 milliard au premier trimestre 2001 à 0,58 milliards cette année (les coupes sont interdites).

Il faut mentionner enfin la bonne performance des **revenus en capitaux** : 15,3 milliards de recettes, 61 % de taux de réalisation, progrès de 502 % sur 2001.

Pour compenser la diminution, normale, des recettes douanières, il faut augmenter les recettes fiscales intérieures.

Ce sera obtenu non par une augmentation des taux, mais par un élargissement de l'assiette fiscale : on étend l'imposition, notamment la TVA, aux entreprises installées en province. En même temps, on renforce l'administration des impôts et on accentue l'effort pour récupérer les arriérés : on multiplie les audits et les contrôles.

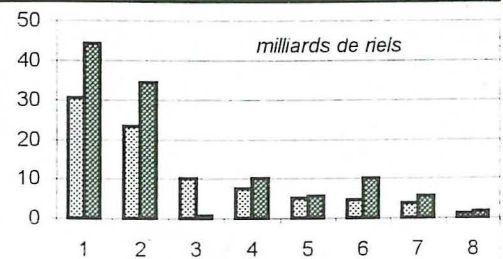
Dépenses

Le Ministre des Finances souligne que la gestion prudente des Finances publiques (dépenses totales en augmentation de 1 % seulement, dépenses courantes + 8 %), a permis de financer une part importante des élections communales, la réforme administrative, et une amélioration substantielle des infra-structures, notamment routes et ponts.

Les taux de réalisation des dépenses pour les 3 premiers mois sont faibles, mais c'est normal en début d'année, il y a une saisonnalité dans ce domaine, et la mise en oeuvre de la réforme administrative (informatisation des salaires, contrôles et vérifications) a entraîné en janvier et février des retards dans le paiement des salaires. L'important est que ces retards sont maintenant rattrapés.

Les dépenses de **Défense et Sécurité** sont en diminution de 43,8 % sur le premier trimestre 2001 ; les **dépenses "sociales"** en augmentation de 20,2 % (tableau ci-dessous). Les salaires des fonctionnaires ont pu être augmentés (voir Réforme administrative en 175).

Une évolution fondamentale : la diminution des dépenses de **Défense et de Sécurité**, grâce à la démobilisation, permet une augmentation des dépenses sociales (tableau de gauche). Le budget **Éducation** passe de 183 milliards de riels en 2000 à 286,2 milliards pour 2002, celui de la **Santé** passe de 121 milliards en 2000 à 171,7 milliards en 2002. Mêmes évolutions pour les autres secteurs prioritaires **Agriculture et Développement rural** (tableau de droite).

Recettes non-fiscales
3 mois 2001 / 3 mois 2002

Les recettes non-fiscales sont pratiquement toutes en forte augmentation : n° 1 : les **quotas**, n° 2 : les **Postes et Télécom**, n° 4 : l'**Aviation civile**, n° 5 : le **Tourisme**, n° 6 : les **visas**, n° 7 : la location de **bien immobiliers**, n° 8 : la **location d'entreprises**. Seul recul le n° 3 : les recettes de l'**exploitation forestière**, passées de 10,1 milliards de riels au premier trimestre 2001 à 0,58 mia pour 3 mois 2002.

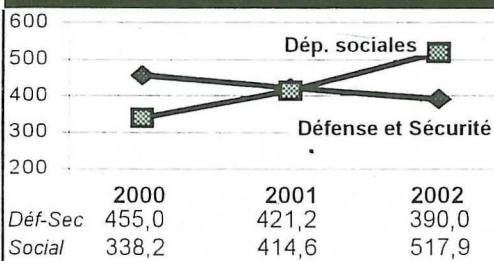
Les critiques concernant la transmission des allocations budgétaires jusqu'à leur destination (pour la Santé notamment) n'ont plus de raison d'être, le problème a été réglé.

Avant la réunion du
Groupe Consultatif

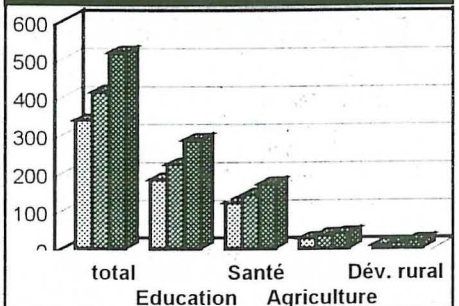
Lors de la prochaine réunion du Groupe Consultatif deux points pourraient être critiqués par les bailleurs, estime-t-on aux Finances :

- l'**exploitation des forêts**, puisqu'il semble que des coupes illégales soient encore pratiquées ;

- et le **système judiciaire** dont la réforme reste à la traîne. Il est clair qu'il faut en particulier renforcer la capacité de la magistrature. La France y participe avec la création d'une *Ecole Royale de la Magistrature*. Le

L'effet de la démobilisation
milliards de riels

Une évolution fondamentale : la diminution des dépenses de **Défense et de Sécurité**, grâce à la démobilisation, permet une augmentation des dépenses sociales (tableau de gauche). Le budget **Éducation** passe de 183 milliards de riels en 2000 à 286,2 milliards pour 2002, celui de la **Santé** passe de 121 milliards en 2000 à 171,7 milliards en 2002. Mêmes évolutions pour les autres secteurs prioritaires **Agriculture et Développement rural** (tableau de droite).

Dépenses sociales : 2000, 2001, 2002
milliards de riels

A PROPOS ...

Entrées à Angkor

En mars, 33 007 entrées : + 53 % par rapport à mars 2001 ; en avril 21 837 : + 37 % ; mai : 18 203 : + 60 %.

Nouvelle répartition des recettes, signée le 5 juin (après TVA) les 3 premiers millions de dollars sont partagés 50/50 entre APSARA et Sokha ; au-delà : 10 % pour la conservation et le développement, le reste : 75 % pour APSARA et 25 % pour Sokha. Les recettes d'APSARA vont d'abord à l'Etat, qui en garde 20 %.

Routes

- la section *Siem Reap - Poipet* de la **RN6**

pourrait être réhabilitée par un financement de l'ADB, peut-être avec l'assistance de l'OPEC nous dit le Directeur général des Routes au Ministère des Travaux Publics Chhin Kong Hean. Coût environ 45 millions de dollars. Les études seront terminées en octobre. Les travaux commenceraient début 2003 et dureront 3 ans.

- la **RN 4 Phnom Penh - Sihanoukville** : elle sera à péage pour financer l'entretien. Date de mise en oeuvre non fixée.

- **RN 7** : on peut aller facilement de Kompong Cham jusqu'à Kratie.

- **RN 5 : Phnom Penh - Kompong Chhnang**, 91 km : en cours de reconstruction par l'armée, sur fonds gouvernementaux.

Conseil des Ministres a adopté un plan d'action concernant la réforme légale et judiciaire. Mais on a besoin de l'assistance technique des bailleurs de fonds pour pousser le processus. Concernant la réforme légale, beaucoup de projets de loi sont rédigés et adoptés. Le problème est plutôt celui de leur application. Il faut former les responsables, à tous les niveaux. ■

Sources : Exposé du Ministre des Finances Keat Chhon ; Budgets 2000, 2001, 2002 ; Exécution du budget 2002 1er trimestre ; Ministère des Finances. Graphiques C.N.

CASINOS : ÇA ROULE ...

Il existe 17 casinos au Cambodge. La plupart sont proches de la frontière thaïlandaise, c'est à dire de la clientèle.

Les casinos sont interdits au Cambodge depuis 1998 dans un périmètre de 200 km autour de Phnom Penh et 200 km autour de Siem Reap. A Phnom Penh ils ont été supprimés (à l'exception du casino flottant *Naga*, qui a pu faire état d'un contrat en bonne et due forme. L'emplacement du *Naga* est provisoire, il devait en principe déménager à Sihanoukville dans le cadre d'un vaste projet d'aménagement. Est-ce qu'il sera installé dans l'hôtel *Naga* de Phnom Penh ? Il appartient au gouvernement d'en décider)

Il existe 3 casinos à Sihanoukville, 2 à Pailin, 1 à O Smach, 1 à Koh Kong, 2 à Battambang, 6 à Poipet (il y en aura peut-être d'autres), 1 à Phnom Penh, 1 près de la frontière vietnamienne (Bavet).

Les propriétaires : sur les 6 de Poipet, 2 sont Thaïs à 100 %; 1 est Thaï avec une participation cambodgienne; 1 est Cambodgien avec une très petite participation Thaïe; 2 sont Chinois-Indonésiens avec des connections à Hong Kong. La plupart des autres sont Thaïs, un ou deux seulement sont à 100 % Cambodgiens.

Leur statut est très particulier. Le fait est qu'il n'existe pas de lois sur les casinos. Ils ont un permis du Conseil des Ministres, et "l'agrément des autorités locales". Ils ne sont donc pas illégaux, dit-on au Ministère des Finances, où l'on rappelle que la mission du Ministère n'est pas de légiférer mais de ramasser des recettes

Poipet : bataille pour un pactole

Les jeux d'argent sont interdits en Thaïlande. Malgré l'existence de centaines de casinos clandestins, des dizaines de casinos sont apparus de l'autre côté des frontières, au Laos, au Myanmar, au Cambodge, très appréciés des riches Thaïlandais qui ne veulent pas fréquenter les tripots clandestins. Ces pays voisins profitent largement du fonctionnement permanent de la roulette, du black-jack, du baccarat, des machines à sous.

C'est à Poipet, sur la frontière thaïlandaise, face à Aranyaprathet, que cette activité est la plus développée, avec six et bientôt huit casinos et hôtels-casinos, comme le *Tropicana Resort and Hotel* qui a coûté 11 millions de dollars, le *Holiday Palace Casino* (300 chambres, 23 millions de dollars), le *Princess Hotel and Casino*, le *Golden Crown*, le *Star Vegas* ...

Plus d'un millier de Thaïlandais traversent la frontière tous les jours, estime le commandant thaïlandais de la police

Pas de taxe : une "contribution"

Mis "devant le fait accompli", le Ministère des Finances s'est préoccupé de taxer ces casinos, de façon qu'ils profitent à l'Etat.

Faute de loi, on les impose non par un impôt, qui devrait être approuvé comme les autres par l'Assemblée, mais par une "contribution de décharge", fixée par le ministère des Finances en fonction du chiffre d'affaires de chaque casino. Pour les "contributions de décharge", l'approbation du Ministère des Finances suffit. L'Assemblée approuve le budget dans son ensemble, y compris ces contributions, l'opération est donc légale, elle est transparente. Les députés peuvent en avoir le détail s'ils

Recettes pour le Gouvernement des 17 casinos :

- plus de 4 millions de dollars en 2001
- 8 millions en 2002 ?

le veulent.

Le budget de l'Etat comporte une ligne "casinos" depuis 2000.

L'objectif, en 2000, était de collecter 16 milliards de riels, soit un peu plus de 4 millions de dollars. Il a été atteint à 78 %.

Pour 2001, avec le même objectif, les recettes ont été supérieures à 4 millions de dollars.

Pour 2002, l'objectif est fixé à 8 millions de dollars.

d'Aranyaprathet, et près de 2000 le week-end.

La fuite de capitaux est estimée du côté thaïlandais à 55 millions de dollars par an. Ce chiffre n'est pas invraisemblable : les recettes fiscales "casinos" côté cambodgien ont dépassé 4 millions de dollars en 2001. Si elles atteignent en gros 10 % du ca des casinos cela donne un ca d'environ 42 millions de dollars. A ce chiffre s'ajoutent les sommes dépensées par les Thaïlandais dans les casinos d'autres pays voisins.

A Poipet le premier casino est apparu en 1999, le plus récent en décembre 2001. Un huitième est en construction. Ils sont installés dans une zone d'environ 1 km de long sur 300 m de large, véritable enclave en territoire cambodgien, où les Thaïlandais entrent librement alors que les habitants de Poipet sont strictement contrôlés, où la monnaie est le baht, où la langue est le thaï.

Comme les affaires marchent bien, le

"peu à peu, ils s'y font"

Le montant de la contribution est une somme annuelle forfaitaire, négociée au début de chaque année au cas par cas, à payer chaque mois.

Les propriétaires sont souvent très arrogants au départ, observent les services du Ministère des Finances. Ce n'est pas facile de négocier avec ces gens-là. Ils manquent 3 ou 4 fois le rendez-vous, ensuite ils envoient un représentant sans pouvoir, ... Mais ils ont appris qu'il faut payer, sous peine de fermeture autoritaire. Ils s'y font progressivement.

Oui, nous connaissons de façon assez précise le volume de leur activité, dit-on au Finances. Nous avons pour cela plusieurs critères : - la taille du casino et le nombre de tables; - l'importance de l'hôtel; - la localisation (Poipet est de loin la meilleure); - le nombre de clients par jour; - le montant du cash transformé chaque jour en jetons. De sorte que la marge d'erreur de notre appréciation du chiffre d'affaires est au maximum de 20 %.

Il faut bien voir que tous les casinos ne sont pas également bénéficiaires. Un casino de Sihanoukville perd de l'argent depuis sa création il y a deux ans. Nous le taxons, mais en en tenant compte. Pour ceux de Poipet, après une période très bénéfique, maintenant qu'ils sont 6 et peut-être bientôt 7, ils se font une concurrence très dure, ils cassent les prix des repas, ils proposent des chambres gratuites, offrent des commissions importantes ... et gagnent beaucoup moins d'argent. Certains casinos pourraient même fermer ... C'est pourquoi l'objectif de 8 millions de dollars, total des forfaits signés au début de l'

suite page 21

Holiday Palace va ouvrir des tables réservées aux riches première mise : 1 million de bahts minimum (22 700 dollars).

Les recettes des casinos serviraient non seulement aux distractions des joueurs mais aussi, selon les critiques, au blanchiment d'argent provenant de la drogue et du trafic d'êtres humains; et au financement clandestin de partis politiques. Bref elles n'aboutiraient pas intégralement dans les caisses de l'Etat.

Il est clair que ces casinos favorisent la grande criminalité, la mafia, beaucoup d'activités clandestines, drogue, prostitution, trafics divers, vols, mais ils emploient environ 5000 Cambodgiens dans une région et une agglomération particulièrement pauvres.

Il sera intéressant d'observer la politique des nouvelles autorités municipales vis à vis de ces casinos. C'est l'une des municipalités où le Parti Sam Rainsy est arrivé en tête.

sources : Reflets d'Asie, Paris, etc ...

AIR FRANCE FAIT LE POINT

Air France n'interviendra pas dans les affaires de *Royal Air Cambodge* : voilà un premier point que le Directeur régional M. Joël A. Routier, en visite à Phnom Penh, a tenu à préciser d'emblée. Un second point : les conditions économiques ne sont pas réunies pour une desserte directe de Pochentong, ou de Siem Reap, à partir de Paris. Les passagers doivent changer d'avion à Bangkok ou Ho Chi Minh. En revanche *Air France* pourrait, à travers *Air France Consulting*, une filiale à 100 %, participer aux études concernant l'avenir de RAC, comme elle le fait pour *Lao Aviation* : sécurité, réorganisation des routes, maintenance, marketing, recherche de financement, ... (cn 175).

Bonne résistance à la crise

Pour la compagnie, 2001 a été finalement bien meilleure que pour beau-coup d'autres transporteurs aériens. Avec un bénéfice de 153 millions d'euros, elle s'en tire plutôt bien. Cette bonne résistance à la crise est due à 3 facteurs, nous dit J. Routier :

- la répartition du trafic international entre l'Atlantique nord, l'Afrique, l'Europe, les Caraïbes et l'Océan Indien, et l'Asie a permis d'amortir la diminution du trafic sur l'Atlantique nord.

- un second point : au moment du choc, *Air France* était en bonne santé financière, ce qui lui a permis de régir vite : diminuer les capacités vers les Etats-Unis, les augmenter vers l'Afrique.

- enfin, à cause du ralentissement de la croissance économique, sensible depuis le début de l'année, *Swissair*, la *Sabena* et *Air Afrique* se trouvaient en difficulté.

De sorte que finalement, du 11 septembre 2001 au 31 mars 2002, la diminution du trafic n'a atteint que 5 à 7 %. "Nous retrouvons en mars 2002 le niveau que nous avions en mars 2001".

Concernant la zone Asie, le trafic dans l'ensemble n'a que peu fléchi - sauf au Japon, qui est très dépendant des Etats-Unis. Moins de touristes en novembre, décembre et janvier (les voyages en groupe diminuant plus, les décideurs étant plus craintifs, que les voyages individuels), et moins de voyages d'affaires : les multinationales ont subi les effets de la crise, ralenti les déplacements de leurs cadres, diminué leurs budgets voyages : pour nous, la répartition en classes a été moins favorable.

Concernant le Cambodge, après une croissance normale de janvier à fin août 2001, on a observé beaucoup d'annulations après le 11 septembre, une forte diminution des déplacements officiels et de certaines sociétés. "On est maintenant sur une pente de rattrapage. Pas aussi forte qu'on le voudrait, mais les raisons sont bien identifiées : peu de sociétés nouvelles s'installent, et le nombre des expatriés n'augmente pas".

On observe du reste la même situation, stabilisation ou regression, au Laos, alors qu'au Vietnam, le nombre des PME augmente rapidement, surtout au

Sud, du fait notamment des "Viet kieu" (les Vietnamiens installés à l'étranger). Croissance aussi en Thaïlande, en particulier le nombre des clients "à haute contribution". *Air France* considère que dans cette "Mekong Sub-région" les perspectives de croissance pour les années à venir sont de 3 à 5 % par an.

Les prix : large gamme

Les prix ? Trois éléments les poussent à la hausse : - l'augmentation considérable du coût des assurances après le 11 septembre; - la hausse du carburant, 25-26 dollars le baril; - et nos propres mesures de sécurité (postes de pilotage etc ...). Malgré tout, nous devons rester dans le marché et ne pouvons pas augmenter les prix plus que les autres ...

Nous proposons en fait une très large gamme de prix. Il faut se souvenir du principe : plus on accepte les contraintes du transporteur (dates, délais etc ...) plus les prix sont bas. Plus on impose ses propres contraintes, plus les prix sont élevés.

La politique de réseau

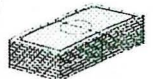
D'une façon plus générale, *Air France* a créé avec *Delta Airlines*, *Aero Mexico*, *Alitalia*, *Korean Airlines* et *Tchecoslovaquia Airlines* le réseau *Sky Team* qui propose un produit "de bout en bout", par exemple de Seoul à Mexico, avec horaires "corellés". Alors que d'autres alliances ont choisi de conserver la spécificité de chaque compagnie, la politique du réseau *Sky Team* est de privilégier une qualité homogène sur tout le réseau.

CASINOS

année, est peut-être ambitieux. Les casinos sont-ils un mal ? Sont-ils un bien ? Ils créent des troubles disent les critiques : prostitution, violences, trafics de toutes sortes ... Quelle peut être la réaction des municipalités où les casinos se sont installés ? Elles ne peuvent pas grand'chose, puisqu'ils ont un permis signé par le Conseil des ministres.

D'un autre côté, bien qu'elles ne perçoivent rien sur les casinos (contrairement à ce qui se passe dans de nombreux pays où les entreprises ont à payer des taxes municipales en échange de services rendus tels que police locale, enlèvement des déchets etc ...) les communes bénéficient de la présence des casinos et des hôtels par les nombreux emplois qu'ils créent. Les défenseurs des casinos ajoutent : tous ces maux, prostitution, violences, trafics ... existent qu'il y ait ou non des

casinos, par exemple à Phnom Penh. On limite autant que possible les effets néfastes sur la population puisque les casinos sont interdits aux Khmers. Quant au blanchiment de l'argent, aux pertes financières que cela représente pour la Thaïlande, c'est plutôt aux Thaïlandais de se plaindre. Le Cambodge, lui, profite du système. Les casinos lui rapportent beaucoup plus de recettes que l'exploitation des forêts ... avec moins de dégâts.



**comin
khmère**

La garantie du résultat

Le spécialiste de :

- La climatisation
- La génération et distribution électrique
- Le traitement d'eau

Tel : (855) 23 426 056
cksales@comin.com.kh

Nimporte quel linguiste vous dira sur le ton de l'évidence tranquille qu'une langue varie. Et pourtant la plupart des linguistes décriront une langue comme s'il s'agissait d'un objet statique.

On parle certes de l'existence de dialectes ici et là, mais la description d'une langue donnée se réduit généralement à un seul dialecte: celui du linguiste. Les quelques considérations qui vont suivre proposent, sur la base d'un début de description des dialectes du Khmer, d'expliquer pourquoi il est si difficile d'appréhender la variation linguistique.

Il s'agit d'abord de s'entendre sur les mots. En effet, dans l'acception courante, le terme de "dialecte" ne jouit pas d'une haute considération. Il s'emploie pour désigner un parler situé hors des limites de la norme linguistique adoptée par une nation à un moment donné de son histoire et parée du prestige de l'écriture. "Dialecte" est très souvent substitué à "jargon" et "patois" dont les dénnotations même, Petit Robert dixit, sont clairement négatives.

Qu'en est-il du linguiste? Sa position est inconfortable et il risque souvent de rester incompris: le linguiste n'est pas un puriste en charge du bon usage, mais un descripteur. Il reconnaît bien sûr la nécessité d'une norme à l'échelle d'une nation.

Ainsi, dans le cas du Cambodge, cette norme résulte des contacts, et non pas de la fusion, de plusieurs parlers centraux (Kandal, Kompong Cham, Svay Rieng, etc.). Elle a été l'objet de descriptions de linguistes cambodgiens et étrangers et c'est l'usage de ce Khmer dit "standard" qui est recommandé dans l'enseignement, l'administration, les médias, etc.

Cette forme linguistique, comme toutes les normes nationales, se présente comme imperméable aux changements et son histoire est ponctuée de conflits contre des forces centrifuges qui sont supposées participer à l'érosion de son unité. Le linguiste n'a ni compétence ni intérêt à intervenir dans ce débat qui, reposant sur des données culturelles et économiques, dépasse les préoccupations de la linguistique.

A l'opposé, la variation linguistique, donc l'occurrence de formes diverses en divers points du territoire, constitue un possible, mais non nécessaire, objet d'étude. Il ne s'agit pas d'une précaution oratoire, mais de l'énoncé d'un état de fait: on peut aisément s'en convaincre en lisant la plupart des descriptions du Khmer: à l'exception de

quelques travaux, la majorité des descriptions portent sur la structure d'un parler aisément identifiable à la langue standard.

C'est un paradoxe de la linguistique moderne que de poser simultanément 1. qu'une langue est sujette à la variation et 2. qu'elle constitue un système, car les deux approches ne sont pas combinables.

Khmer de Phnom Penh et khmer de Battambang

Un exemple aidera à clarifier cela. Les étrangers confrontés à l'apprentissage du Khmer, langue au vocalisme des plus riches, doivent maîtriser un grand nombre d'opposition entre des voyelles diverses. Ainsi, il faut bien différencier le "o" ouvert, noté phonétiquement [ɔ], du "o" fermé, noté [o], le "è" ouvert [E] du "é" fermé [e] sous peine de confondre des termes aussi courant que [ko:] "vache" de [kɔ̀] "muet" ou [leuø] "jouer" de [leuø] "abandonner" (les deux points indiquent la longueur de la voyelle).

Pour communiquer, l'étranger qui apprend le Khmer doit être à même de maîtriser le système des sons de la langue, le système se définissant comme un ensemble d'oppositions entre des unités. Par exemple, le Khmer central comprend, entre autres, dans son système, les oppositions e / E et o / ɔ.

Par contre si l'on examine le parler de la jeune génération (20 - 30 ans) des locuteurs de Battambang, on se rend vite compte que ces oppositions n'existent purement et simplement pas et sont ramenées à [e] et [o]. Les mots donnés en exemple ci-dessus sont donc parfaitement homophones, ce qui n'empêche pas, soit dit en passant, un locuteur de Battambang de comprendre un Phnom Penhois.

Petit détail: il ne s'agit plus du même système, car il ne s'agit plus du même ensemble d'oppositions. A ce stade, on est tenté de croire que l'obstacle peut être facilement levé en déclarant que le parler de Phnom Penh constitue un système et que le parler de Battambang en constitue une autre.

L'exemple qui va suivre découragera les meilleures volontés. Dans la province de Kandal, au sud de Phnom Penh, se trouve, de part et d'autre du

Bassac, le district de Saang. Une particularité du parler de cette région est que le son [ti] (diphthongue dont la partie finale est proche du "eu" français dans "seul") du khmer standard que l'on

trouve dans les mots [ti] "canard" ou [tiɲ] "bas" s'y prononce [Eù].

Le dialectologue qui se rend sur le terrain pour y effectuer une enquête va constater que dans un certain nombre de villages le mot "canard" se prononce [ti] alors que dans d'autres, il entendra [tEù]. Il ne lui reste qu'à tracer sur la carte de la région une ligne pour séparer les villages aux prononciations différentes. Jusque là tout va bien. Cette région possède cependant d'autres caractéristiques phonétiques, pour n'en citer que deux: le son [s] du khmer standard s'y prononce [ch] (un peu comme "tch" en français), [sma:] "épaule" devient [chma:] et le son [ch] s'y prononce [s], [chma:] "chat" devient [sma:].

Notre descripteur va donc noter les prononciations de ces sons dans les différents villages et les reporter sur sa carte au moyen de lignes démarcatives: il n'y a quasiment aucune chance que toutes ces lignes coïncident, une situation beaucoup plus typique qui attend le dialectologue est de se retrouver avec des lignes coupant sa carte dans tous les sens: ou est donc passé le dialecte de Saang?

Il est très difficile de localiser un dialecte, il n'y a pas une opposition précise de formes entre deux dialectes voisins, c'est plutôt une approche graduelle, en termes de plus ou moins, qui est requise.

Au Cambodge, comme ailleurs, une langue se présente sous la forme de tendances dialectales, d'un continuum aux frontières floues, voire inexistantes. Le linguiste peut soit étudier le système d'un parler donné, soit centrer son étude sur la variation entre différents parlers, mais il ne pourra pas intégrer les deux approches. C'est, bien entendu, la première qui continue de bénéficier des faveurs de la plupart des linguistes. C'est cela, et pas forcément une opposition puriste, qui explique que, jusqu'à présent, on ait plus été tenté de produire des études sur *Le Khmer*, forme idéalisée, que sur les variations spatiales (et sociales) qui le caractérisent.

En dépit de ces difficultés, une étude dialectologique du Khmer a été entreprise et, comme nous aurons l'occasion de le montrer ultérieurement hautement souhaitable.



LIVRES

Roland Dorgelès

Sur la route mandarine

En ces temps où le tourisme au Cambodge se développe à grande allure, c'est une bonne idée de relire les voyageurs anciens, Tchou Ta-Kouan par exemple ou, moins anciens, J. Moura, Pannetier, Pierre Loti, Paul Claudel, Boissière, Roland Dorgelès, Guy de Pourtales, bien d'autres. Désuets ? Mais c'est une part de leur charme. Grâce à eux, en visitant Angkor, on peut faire un intéressant va-et-vient entre les aventures et les impressions d'un touriste d'il y a presque 80 ans (*La Route Mandarine* est paru en 1925) et celles d'un touriste d'aujourd'hui. D'ailleurs Dorgelès n'est pas si désuet que ça. Comme un touriste moderne, comme les voyageurs de tous les temps, il a un brin de nostalgie pour les temps passés :

"Aller à Angkor n'est plus une prouesse. C'est fini les sampans qui s'égareront dans la forêt inondée, la charrette à boeufs qui vous secoue par des sentiers creusés d'ornières, la sieste qu'on fait sur les dalles par crainte des serpents. Vous n'aurez pas, comme Loti, à demander un abri aux bonzes, vous irez à la sala d'Angkor, petit hôtel à l'européenne avec salle de douches et chambres grillagées, en attendant le palace dont les plans sont déjà tracés (...)"

D'accord, l'hôtellerie s'est développée à Siem Reap depuis le passage de Dorgelès : le "palace" dont on lui parlait existe aujourd'hui, il y en a même plusieurs. D'accord, on rejoint Siem Reap par "vol direct" et -c' est nouveau- par la route à partir de Bangkok.

Mais la modernisation n'a pas fait tant de progrès. Sur certains points, il y a même régression. Dorgelès observe : *"Si vous êtes riche, vous pourrez faire le voyage entier en auto (depuis Saïgon ndr), en une quinzaine d'*

CAMBODGE NOUVEAU

heures; si vous ménagez les piastres, vous vous contenterez des Messageries Fluviales (...)"

80 ans après, il n'est plus possible de joindre en voiture Saïgon à Siem Reap en 15 heures. Quant aux *Messageries Fluviales* elles restent à réinventer.

Pour les charrettes à boeufs au contraire, les sentiers creusés d'ornières, dormir à la pagode, ou sur des dalles ici ou là, ou dans un hamac au coeur d'un village, c'est facilement accessible aujourd'hui comme hier. Vous voulez de mauvaises routes ? Il en reste beaucoup ! Vous voulez remonter lentement le Mékong ? Suivre une piste à pied dans la forêt ? Rien de plus facile. Vous êtes un éco-touriste. On pourrait dire que rien d'essentiel n'a changé : ni le climat avec sa chaleur, ses grosses pluies; ni les paysages : rizières, palmiers à sucre, charrettes à boeufs, villages sur pilotis; ni les villageois certainement; ni les temples; ni l'ambiance si particulière du Cambodge qui frappe tous les visiteurs.

Henri Mouhot, le Dr. Pannetier, retrouveraient le monde rural dont ils étaient familiers.

Avec quelques réserves : il y a moins de forêt qu'autrefois; et beaucoup moins d'animaux. Tigres, éléphants, certaines espèces de singes, d'oiseaux, sont devenus très rares. Les dauphins d'eau douce de Kratie sont 17. Les crocodiles, les hippopotames, les cervidés, les "centipèdes" de Mouhot, sans parler du fameux couprey, ont disparu. Les "coqs de pagode", les "paons sauvages", les aigrettes, les perruches, les milliers de grenouilles de Dorgelès, où sont-elles ? Même les poissons du Tonle Sap ne sont plus aussi abondants, et de loin, même les chauve-souris au Bayon même les serpents -et même les moustiques.

Plus que le Cambodge profond, ce qui a beaucoup changé en revanche, c'est le touriste. A la différence des voyageurs d'autrefois, il est pressé. Il veille à la dépense, au rapport qualité / prix. Il veut voir et comprendre vite.

S'agissant du Cambodge, on ne saurait trop lui conseiller de prendre le temps de lire les vieux auteurs. Il sera étonné de voir ce qu'ils ont fait avec les éléments mêmes qu'il a sous les yeux. Bon exercice, il pourra comparer, par exemple, sur le sujet "Le Bayon" les copies de Pierre Loti, de Roland Dorgelès et de Guy de Pourtales.

Roland Dorgelès : *"Le Bayon, je le revois au soir tombant, la lune déjà haute : c'est à cette heure qu'il m'a laissé mon plus profond souvenir (...)"* tout de suite je m'engage dans l'escalier noir.

Lorsqu'on arrive sur la terrasse, on reçoit en plein visage comme la bouffée d'un four : c'est la chaleur des pierres, brûlées depuis le matin par le soleil. La nuit tombée, elles restent encore chaudes sous la main. Autour de soi, sans balustrade, des cours à pic. Par delà les tours et les crêtes de pierre, on découvre l'esplanade déserte. Les chauve-souris crient dans les chapelles obscures. Elles sortent, d'un vol bas. Alors, lentement, une sorte d'angoisse émerveillée vous pénètre ... De quelque côté qu'on se tourne, une idole vous regarde. Quarante trois tours aux quatre faces humaines, cent soixante douze Civa qui vous sourient mystérieusement. De longues herbes leur tombent du front, comme une chevelure. L'un garde entre ses lèvres une touffe de lianes (...) La nuit s'assombrit et ce charme vous oppresse (...)"

Pierre Loti : *"Tout de même, avant de m'éloigner, je lève la tête vers ces tours qui me surplombent, noyées de verdure, -et je frémis tout à coup d'une peur inconnue en apercevant un grand sourire figé qui tombe d'en haut sur moi ... et puis un autre sourire encore, là-bas sur un autre pan de muraille ... et puis trois et puis cinq, et puis dix, il y en a partout, et j'étais surveillé de toutes parts ... Ils sont de proportions tellement surhumaines, ces masques sculptés en l'air, qu'il faut un moment pour les comprendre; ils sourient sous leurs grands nez plats et gardent les paupières mi-closes, avec je ne sais quelle féminité caduque; on dirait des vieilles dames discrètement narquoises (...)"* images (...) plus inquiétantes encore que le rictus des monstres de la Chine".

Guy de Pourtales : *"Le Bayon émerge de la brousse comme un grand rocher sculpté, à quatre faces géantes (...)"* chaque bloc en est ciselé, jusqu'au sommet. Tout autour, un écroulement de galeries, de linteaux, de colonnes, où la jungle a lutté à bras le corps avec la pierre et l'a toujours vaincue. Les racines se sont glissées entre les dalles (...) Mais il semble qu'au fort de son oeuvre la jungle ait voulu sauver des choses. Soudain elle respecte une façade, encadre une colonnade sans la détruire (...) cimentée de ses lianes puissantes un porche qui allait s'écrouler, elle jette une béquille pour soutenir une voute, elle retient dans ses bras des piliers et un entablement qui menaçaient de perdre leur équilibre (...) Cet extraordinaire enchevêtrement d'architecture et de catastrophe botanique (...) une fois de plus voici mariés l'instinctif et le réfléchi, art et nature, vie et mort". C.n.

Roland Dorgelès : "Sur la route mandarine", 337 p., réédition Kailash, 1995.

"Des Français au Cambodge, anthologie" par Dominique Bérard, 99 p., éd. Espace Bayon, 1994.



Mekong Libris
Librairie - Presse - Papeterie

Votre Nouvelle Librairie
au cœur de Phnom Penh'!

Place de la
Poste Centrale
Phnom Penh
Cambodge

Tel: 023 884 304 • Portable: 012 804 751
Email: dg_distri@bigpond.com.kh





MEDIAS

Coupes illégales

Des dizaines de milliers de m3 de grumes sont passés chaque jour en Thaïlande, à Robeang, par des officiels armés de Battambang. Personne n'arrête ce trafic. Les troncs proviennent des districts de Kamrieng, Phnom Proeket et Sampov Lun. Les responsables des forêts de la province de Battambang disent que le trafic est trop important pour qu'ils puissent le supprimer. Les transports sont faits par des camions militaires dits "hippopotamus", et protégés par des militaires qui tirent au-dessus de la tête des fonctionnaires pour les empêcher d'approcher. C'est pourquoi les fonctionnaires ne peuvent qu'assister aux transports et attendre que les trafiquants leur donnent un peu d'argent. Les gens ordinaires qui coupent du bois pour faire une petite maison ou un abri à poules sont arrêtés et punis. Mais que font le Ministère de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche, et la Direction des Forêts contre ces gens qui bravent les sous-décrets, l'interdiction des coupes et les ordres du Premier Ministre ?

[d'après **Atthippadey**, 28.5-3.6. trad. *The Mirror*].

Forêts : la B. Mondiale met en garde

Si les coupes illégales ne prenaient pas fin, contrairement aux ordres donnés par le Premier Ministre, la Banque Mondiale pourrait suspendre la tranche de 15 millions de dollars de son aide, selon une lettre envoyée par M. Ian Porter, représentant de la Banque Mondiale. La lettre poserait 3 conditions : -que les concessions de plusieurs compagnies soient supprimées - que les transports effectués clandestine-

ment en mars soient expliqués : -que tout transport soit arrêté à partir du 23 mai,

jusqu'à ce que la situation des coupes soit clairement établie. Parmi les compagnies que le gouvernement aurait autorisé à couper : *Pheapimex, Colexim, Chenda Plywood, Everbright, samraong Wood, GAT, Yori Sakor, ...*

[d'après **Khmer Amatak** 28.5. trad. *The Mirror*]

Kirirom

Le barrage de Kirirom, 12 MW, et la ligne de transmission d'électricité jusqu'à Phnom Penh, 115 km, construits par la Chine selon la formule BOT, ont été inaugurés le 29 mai par le Premier ministre, qui a demandé à la CETIC (*Chinese Electric Power Technology of China*) de financer aussi la construction de Kirirom 2 et 3, et le barrage de Kamchay (cn 148-149).

[d'après **Koh Santepheap**, 31.5. trad. *The Mirror*]

Iles -casino ?

Les îles de Rung et de Rung Sanloem, au large de Sihanoukville, pourraient être aménagées en centre de tourisme, avec un casino par une compagnie américaine de Las Vegas. Investissement : 100 millions de dollars

[d'après **Koh Santepheap** 31.5. trad. *The Mirror*].

Marijuana

Deux containers contenant de la marijuana en provenance du Cambodge ont été saisis par la *Drug Enforcement Agency* aux États Unis à Seattle, et au Canada. Elle aurait été produite à Phnom Penh, district de Chamcar Mon, sous-district Boeng Keng Kang Muoy. Seraient impliqués l'expédition : deux généraux et deux okhna de la province de Kompong Cham. Une commission d'enquête aurait été nommée, avec les généraux Hok Lundy et Net Savoeun. Déjà en 1997 "plusieurs milliers de tonnes de marijuana" avaient été saisies dans les containers d'un okhna.

[d'après **Samleng Yuvachun Khmer** 31.5. trad. *The Mirror*].

Frontières

Une fois de plus les médias chauffent l'opinion au sujet des frontières : les Thaïlandais, et surtout les Vietnamiens, pénétreraient dans le territoire du Cambodge et déplaceraient les bornes frontières. *Koh Santepheap* du 23.5 cite une "*Cambodian Border Protection Organisation*" : côté Thaïlande, les empiètements concernent les provinces de Banteay Meanchey (district de Banteay Ampil), les zones de O'Smach, de Poipet, de Battambang (district de Phnom Proek), le temple de Preah Vihear, ... et côté Vietnam la province de Kampot : "*dans les zones des ponts de Wat Prek Chak et Prek Chak, les autorités vietnamiennes ont pénétré de 500 à 1000 m et placé de nouvelles bornes (...)* Dans la province de Svay Rieng, (...) les autorités vietnamiennes ont pénétré de 1 à 2 km, ont creusé un canal, et ont pris le contrôle", etc ... Et on voit ressurgir le vieux thème du Kampuchea Krom perdu par la faute des Français.

Les responsables cambodgiens des négociations avec les pays voisins estiment ces propos irresponsables : ils sont le fait de gens ignorant les réalités, ou encore de Cambodgiens qui, vivant très éloignés du Cambodge, exploitent ce thème obsessionnel.

En réalité, les négociations entre commissions mixtes se poursuivent. Avec le Laos, le bornage (provisoire) est réalisé à environ 50 %. Avec la Thaïlande, on a commencé les négociations concernant les eaux maritimes. Deux réunions ont eu lieu. C'est un problème très technique. Il existe trois "repères" : la Convention de l'ONU sur le droit de la mer de 1983, la Cour Internationale de Justice de La Haye, et la cour Arbitrale de La Haye. On ne peut faire pour l'instant aucune prévision sur la suite. Les temples de Ta Moen Touch et Ta Moen Thom (cn 161) ? Statu quo. Nous n'avons pas encore entamé de procédure. Leur accès est difficile côté cambodgien (piste, mines), facile côté thaïlandais.

Concernant la frontière avec le Vietnam, il reste un seul point litigieux : une zone d'environ 50 km² dans le Mondolkiri (cn 137, 140, 161). La difficulté vient de ce que le tracé décide par les autorités de l'époque, favorable au Cambodge, n'a pas été porté sur la carte. C.N.

CAMBODGE
NOUVEAU
le journal
des
décideurs
votre
meilleur
investissement



Directeur de la publication
Rédacteur-en-chef Alain Gascuel
Photos Philippe Bataillard
Impression CIC Centre Informatique
du Cambodge

58 rue 302 BP 836 Phnom Penh

CAMBODGE NOUVEAU

tel 023 214 610 mob 012 803 410

E-mail cwa@forum.org.kh

"Double Protection au même prix !"

"Une raison de plus de vous assurer. Quand vous achetez une police Tierce Responsabilité (TPL) chez Indochine Insurance, non seulement vous êtes financièrement couvert en cas d'accident, vous ne risquez pas l'amende de 400 US\$ du fait de la nouvelle Loi, mais aussi nous vous offrons un pare-soleil bien pratique pour votre véhicule. GRATUITEMENT !"

Appelez la ligne
assistance-information

012 802 444

* Dans la limite des
stocks disponibles

indochine
INSURANCE

Rejoignez-nous @
www.indochine.net

No Problem Insurance Park, 55, rue 178, Phnom Penh Tel: (855)(023) 210 701, 210 761 Fax: (855)(023) 210 501 E-mail: insurance@indochine.com.kh Web site: www.indochine.net